

Des actualités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal et sur la vie du réseau !

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'honneur dans notre newsletter spéciale : analyses, retours d'expériences et dynamiques territoriales au cœur de l'action.

Dans ce numéro :

Actualités

- La nouvelle Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2025-2029
- Le Sénégal, membre fondateur de l'OIE
- De Dakar à Abu Dhabi : Une feuille de route mondiale pour transformer l'agenda de l'eau

Gestion Intégrée des Ressources en Eau

- Définition et concept
- Les SDAGE : des outils de planification à l'échelle territoriale pour mieux gérer l'eau

Retour d'expériences

- Le modèle des Agences de l'Eau au Burkina Faso, une source d'inspiration pour l'espace UEMOA
- Enseignements du projet GIREL

Vie du réseau

- Assainissement scolaire au Sénégal : de la construction à la gestion durable
- Un programme GIRE à l'échelle du Bassin Fleuve Sénégal

Et aussi...



CONTACTS

Au Sénégal : khadidiatou.ba@pseau.org

basile.diouf@pseau.org

En France : sylvain.cottalorda@pseau.org

Le Sénégal lance sa nouvelle Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2025-2029

Dans la foulée du nouveau référentiel national **Sénégal Vision 2050**, le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) a consolidé sa nouvelle feuille de route pour la période **2025-2029**. Cette LPSD marque une rupture stratégique en s'alignant sur l'ambition d'un Sénégal souverain, juste et prospère, tout en réaffirmant l'engagement du pays vers l'atteinte de l'**Objectif de Développement Durable n°6 (ODD6)** d'ici 2030.

Une vision centrée sur la Sécurité de l'Eau

La nouvelle vision du secteur ne se limite plus au simple accès, mais vise désormais « **la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour un accès universel, équitable et durable** ». Cette approche intègre les dimensions sociale, économique (eau productive) et écosystémique. Le Sénégal ambitionne de transformer la gestion de la ressource pour en faire un moteur de souveraineté alimentaire et de résilience face au changement climatique.

Les quatre piliers de la stratégie 2025-2029

La logique d'intervention du MHA s'articule autour de **quatre orientations stratégiques majeures** :

1. **Accès sécurisé et inclusif à l'eau et promotion de l'eau productive** : Au-delà de l'eau potable, l'accent est mis sur les « **Autoroutes de l'Eau** » (transferts d'eau douce vers les zones déficitaires) et le soutien aux activités agro-sylvo-pastorales.
2. **Accès sécurisé à l'assainissement et économie circulaire** : Le secteur mise sur la valorisation des sous-produits (eaux usées traitées et boues de vidange) pour soutenir l'agriculture et l'industrie, tout en renforçant la gestion des eaux pluviales et la lutte contre les inondations.
3. **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)** : Le Sénégal adopte l'**approche Nexus (eau-énergie-agriculture-environnement)** pour optimiser les prélèvements (82% étant actuellement destinés à l'agriculture) et protéger les écosystèmes.
4. **Renforcement de la gouvernance** : Ce pilier prévoit notamment l'opérationnalisation d'une **Autorité de Régulation du Secteur** pour assurer l'équilibre financier et la qualité du service.

Des défis structurels et environnementaux à relever

Malgré des taux d'accès impressionnants (96,9% en milieu rural et 98,7% en milieu urbain en 2022), le pays fait face à un **stress hydrique périodique**, la disponibilité par habitant étant passée sous le seuil critique de 1 700 m³/an.



Le financement reste le défi majeur. Les besoins globaux du secteur à l'horizon 2035 sont estimés à **4 912 milliards de FCFA**. Pour combler le gap, le ministère mise sur des **mécanismes innovants** comme le « **Fonds Bleu Sénégal** », les obligations bleues et le renforcement des partenariats public-privé (PPP).

Innovation et Digitalisation

La LPSD 2025-2029 consacre une place centrale à la **digitalisation**. Le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) prévoit la centralisation des données, la télégestion des réseaux et la dématérialisation des procédures pour améliorer la transparence et l'efficacité décisionnelle.

Vers une équité territoriale renforcée

Le document souligne la volonté de résorber les **iniquités territoriales** d'ici 2050. Cela passera par une **discrimination positive en faveur du milieu rural**, une gestion unifiée du patrimoine hydraulique et une implication accrue des collectivités territoriales dans le suivi de la gestion.

■ Pour plus d'informations, consulter [la version complète de la Lettre Politique Sectorielle de Développement 2025-2029](#).

Hydrodiplomatie : Le Sénégal, membre fondateur de l'organisation internationale de l'eau



Le Sénégal franchit une nouvelle étape dans sa diplomatie de l'eau en devenant **membre fondateur de l'Organisation Internationale de l'Eau (OIE)**, à l'issue d'une cérémonie organisée le 14 janvier 2026 à Riyad, en Arabie saoudite. Aux côtés de la Mauritanie, le pays a signé la charte fondatrice de cette organisation internationale, renforçant ainsi son rôle de leader dans la **gouvernance durable des ressources en eau**.

Un leadership confirmé sur la scène internationale

Portée par le **ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement**, l'initiative vise à faire du Sénégal un acteur clé de l'**hydrodiplomatie constructive**, fondée sur la coopération, l'innovation et la sécurité hydrique. L'OIE entend soutenir des projets prioritaires, promouvoir des infrastructures résilientes et faire de l'eau un vecteur de paix et de développement durable.

L'engagement du Sénégal à transformer la gestion de l'eau en **bien commun**, au service des populations les plus vulnérables, notamment en Afrique, en s'appuyant sur les principes de sécurité, d'équité et de solidarité a été réaffirmé.

Des opportunités concrètes pour le Sénégal

En tant que membre fondateur, le Sénégal bénéficie d'un **accès privilégié aux financements et innovations technologiques**, et pourra valoriser son expertise en gestion intégrée des ressources en eau lors de la **Conférence des Nations Unies sur l'Eau 2026**. Cette adhésion ouvre également la voie à une **gouvernance collaborative**, ancrée dans les réalités locales, avec pour ambition de faire de l'eau un levier de justice, de paix et de prospérité partagée.

De Dakar à Abu Dhabi : Une feuille de route mondiale pour transformer l'agenda de l'eau

La réunion de haut niveau préparatoire à la **Conférence des Nations Unies sur l'Eau 2026**, qui s'est tenue au CICAD de Diamniadio les 26 et 27 janvier 2026, a marqué un tournant décisif. Ce conclave a permis de définir une vision commune et une feuille de route ambitieuse pour assurer le succès du grand rendez-vous prévu en décembre 2026 aux Émirats arabes unis.



Un nouveau paradigme : L'heure des résultats

L'enseignement majeur de cette rencontre est la volonté de passer des résolutions de principe aux **actions concrètes sur le terrain**. Une nouvelle coalition mondiale a vu le jour à Dakar avec pour mission d'inverser les tendances actuelles et d'améliorer les indicateurs de l'**ODD 6**. L'approche adoptée est désormais holistique, visant une **co-construction des solutions** avec les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de la biodiversité.

Trois piliers pour l'action collective

La stratégie issue des travaux repose sur trois fondements majeurs :

1. **Un cadre intégré** : L'élaboration de documents de travail basés sur six thèmes de dialogues interactifs pour lier les engagements politiques à leur mise en œuvre.
2. **La pérennité politique** : Un plaidoyer pour augmenter la fréquence des conférences onusiennes afin d'ancrer l'eau durablement au cœur de l'agenda international au-delà de 2030.
3. **L'accélération des mécanismes** : La mobilisation de cinq leviers mondiaux (financement, données, capacités, science/innovation et gouvernance) tout en garantissant l'inclusion effective de toutes les parties prenantes.

Inclusivité et équité territoriale

La rencontre a souligné que l'influence des acteurs ne doit plus se limiter à une simple présence.

- **La Jeunesse** : Le mouvement global de la jeunesse pour l'eau ne souhaite plus seulement être consulté, mais revendique une place de **co-créateur** de l'agenda du développement durable.

- **Les Élus locaux** : Un accent particulier a été mis sur la nécessité de supprimer la distinction entre hydraulique urbaine et rurale pour corriger les **iniquités territoriales** criantes en matière de qualité et de quantité d'eau.
- **Les Parlementaires** : Ils sont appelés à être aux avant-postes pour porter les réformes législatives et sécuriser les allocations budgétaires nécessaires.

Coopération transfrontalière et défis régionaux

Un panel dédié aux **organismes de bassin en Afrique de l'Ouest** (OMVS, OMVG, CEDEAO, etc.) a mis en lumière le rôle crucial de l'eau dans la **consolidation de la paix**. Toutefois, des défis majeurs persistent, notamment la faiblesse des capacités de gestion des données, le manque de financements propres et l'harmonisation nécessaire des codes de l'eau entre États membres.

Des initiatives concrètes lancées à Dakar

- **Accès social** : La signature d'une convention entre la **Société Nationale des Eaux du Sénégal** (SONES) et la **Convention mondiale des Maires pour le Climat et l'Énergie** (GCOM) pour financer **2 000 branchements sociaux**, bénéficiant à 20 000 personnes vulnérables au Sénégal.
- **Résilience** : Le plaidoyer du Directeur Général de l'**Office National de l'Assainissement du Sénégal** (ONAS) pour des infrastructures plus performantes face aux inondations et le développement de l'**économie circulaire** via la valorisation des eaux usées.

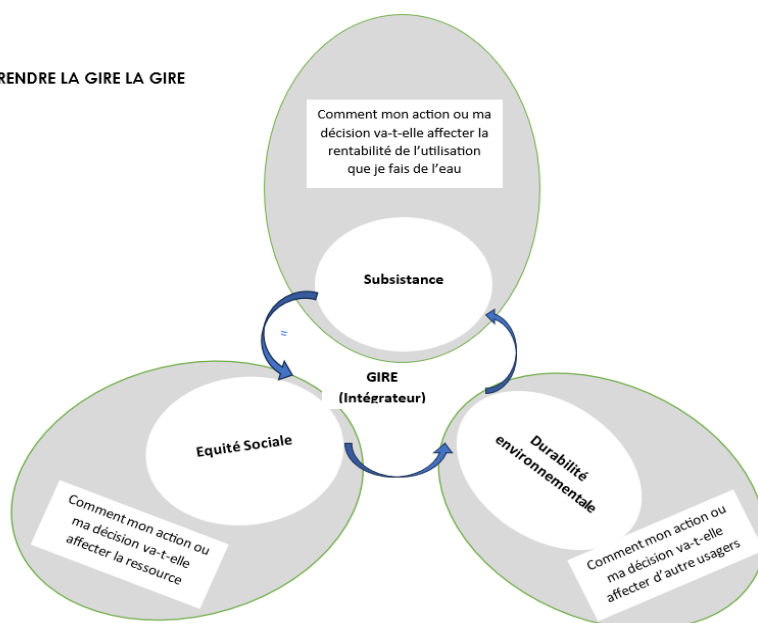
L'urgence signalée par le rapport GLAAS 2025

En marge de la réunion, l'OMS et l'UNICEF ont publié le rapport **GLAAS 2025** (*Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water*), rappelant l'urgence de la situation : **2,1 milliards de personnes** manquent encore d'eau potable gérée en toute sécurité. Le rapport souligne un **écart de financement de 46 %** pour atteindre les objectifs nationaux et appelle à un renforcement drastique des systèmes nationaux WASH.

■ Pour plus d'informations, consulter [la dernière newsletter de la réunion préparatoire de haut niveau de la conférence de l'Organisation des Nations Unies sur l'eau de 2026](#).

Définition et concept

MIEUX COMPRENDRE LA GIRE LA GIRE



La **GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau)** est une approche de planification et de gestion de l'eau qui vise à **coordonner l'utilisation, la protection et le développement des ressources en eau**, des terres et des ressources associées, afin de **maximiser le bien-être économique et social de manière équitable**, tout en **préservant les écosystèmes**.

En termes simples, la GIRE cherche à gérer l'eau **de façon globale**, en tenant compte :

- de **tous les usages** (eau potable, agriculture, industrie, énergie, environnement) ;
- de **tous les acteurs** (État, collectivités, usagers, société civile, secteur privé) ;
- et de **toutes les échelles** (bassin versant, local, national, transfrontalier).

Principes clés de la GIRE :

1. **Principe d'intégration** : La GIRE promeut une gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources connexes afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable, sans compromettre la durabilité des écosystèmes.
2. **Principe de participation** : La gestion de l'eau doit être participative, impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux.
3. **Principe de reconnaissance du rôle central des femmes** : Les femmes jouent un rôle central dans la gestion, la protection et la fourniture de l'eau.
4. **Principe de l'eau comme bien économique** : L'eau a une valeur économique dans tous ses usages concurrents et doit être reconnue comme un bien économique, tout en garantissant l'accès pour les besoins fondamentaux.
5. **Principe de gestion par bassin versant** : L'unité de gestion pertinente est le bassin hydrographique, permettant de prendre en compte l'ensemble du cycle de l'eau.
6. **Principe de durabilité environnementale** : La gestion doit assurer la préservation des écosystèmes aquatiques et des ressources pour les générations futures.

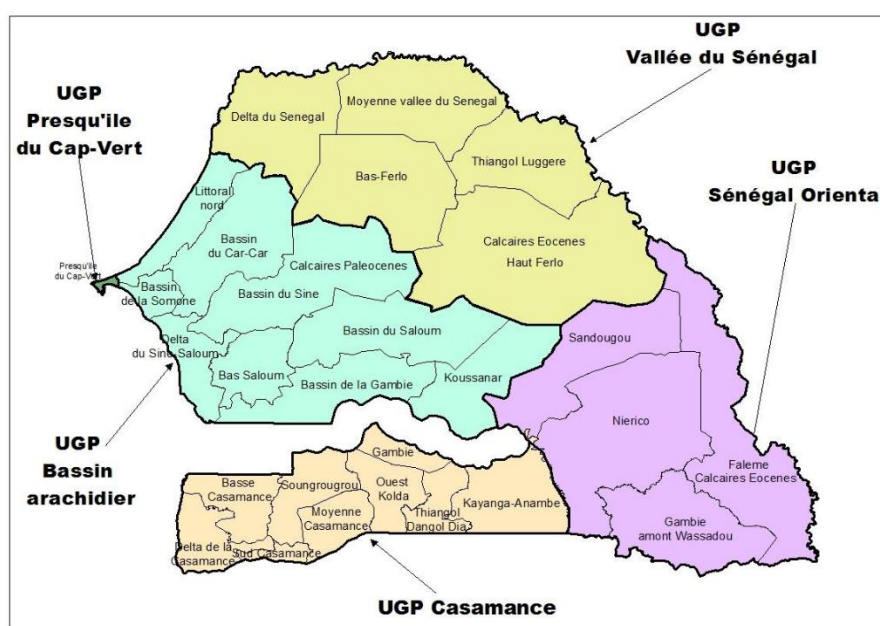
7. **Principe de bonne gouvernance et de cohérence institutionnelle** : La GIRE implique une coordination entre secteurs (agriculture, énergie, urbanisme, industrie) et entre niveaux (local, national, transfrontalier).

Cette approche est largement promue au niveau international et constitue un cadre de référence pour les politiques de l'eau, notamment en Afrique et au Sénégal.

■ Pour plus d'informations, consulter le compte-rendu de [l'atelier de formation et de sensibilisation des acteurs locaux de la région de Saint-Louis sur la Gestion intégrée des ressources en eau](#).

Les SDAGE : des outils de planification à l'échelle territoriale pour mieux gérer l'eau

Le **Sénégal** fait face à de multiples défis en matière de **gestion de l'eau** : pression croissante sur les ressources, pollution, changement climatique, conflits d'usage, faiblesse de la gouvernance locale... Face à cela, le pays a fait le choix d'une **approche intégrée, territorialisée et participative** à travers le **Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)** réalisé en 2004 dans sa première version et dont la deuxième version a été adoptée en 2018 pour l'horizon 2030.



Pour l'opérationnalisation du **PAGIRE 2**, le territoire a été découpé en **5 grandes entités** dénommées **Unités de Gestion et de Planification (UGP)**. Au cœur de cette politique, les **Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** sont l'un des principaux outils de **planification stratégique** à l'échelle des UGP.

Des SDAGE pour mettre en œuvre la GIRE dans les territoires

Les **SDAGE** visent à assurer une **gestion concertée, équitable et durable de l'eau** en prenant en compte l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, industrie, pêche, écosystèmes). Ils sont élaborés par la **Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)**, et validés après un **processus participatif** impliquant collectivités territoriales, services techniques, ONG, usagers et communautés locales.

Aujourd'hui, des SDAGE sont existants à l'échelle des UGP notamment :

- la **presqu'île du Cap-Vert** ;
- la **vallée du fleuve Sénégal** ;
- le **bassin arachidier** ;

- le **Sénégal oriental** ;
- la **Casamance**.

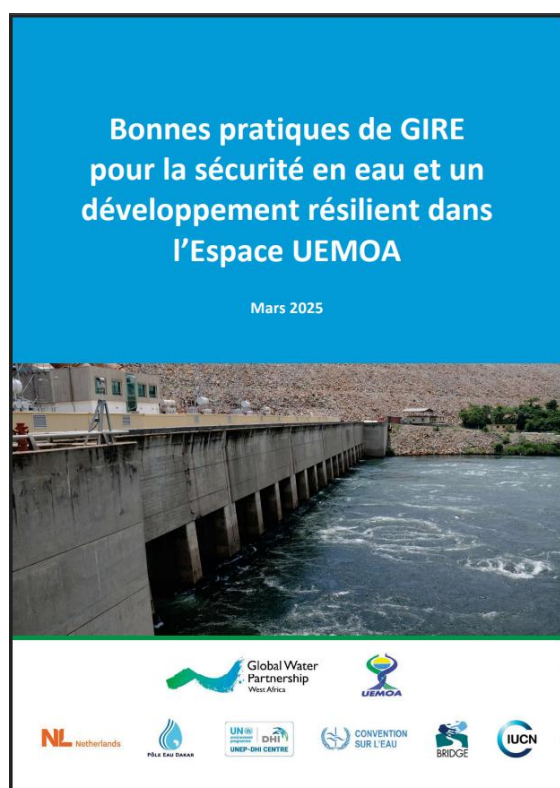
Des avancées concrètes ont donc été réalisées sur le plan de la **gouvernance des ressources en eau** mais des **défis persistants** demeurent en l'occurrence :

- le **manque de financements dédiés** pour la mise en œuvre effective des plans d'actions ;
- la **faible articulation** entre les **SDAGE** et les plans territoriaux de développement ;
- le **renforcement des capacités techniques** des acteurs locaux ;
- la **nécessité d'un meilleur suivi-évaluation** des impacts des SDAGE.

Les **SDAGE** sont bien plus que des documents : ce sont des **outils structurants** pour **territorialiser la GIRE**, renforcer la **gouvernance locale de l'eau**, et faire face aux **enjeux hydriques du Sénégal**. Leur succès dépendra de la **volonté politique**, de la **mobilisation des acteurs**, et de la **capacité collective** à traduire les orientations stratégiques en réalisations concrètes pour les populations.

■ Pour plus d'informations, contacter [Moctar Sall](#), Chef de division planification et système d'informations géographique à la Direction de la DGPRE.

Sécurité de l'eau : Le modèle des Agences de l'Eau au Burkina Faso, une source d'inspiration pour l'Espace UEMOA



Face aux défis croissants de la variabilité climatique et du stress hydrique qui touchent l'Afrique de l'Ouest, la Commission de l'Unité Economique Ouest Africaine (UEMOA), en collaboration avec le **Pôle Eau Dakar (Sénégal)**, le **Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO)** et plusieurs partenaires internationaux, vient de publier un manuel capitalisant les **bonnes pratiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**. Ce document met en lumière des initiatives réussies, dont l'expérience pionnière du Burkina Faso dans la création d'Agences de l'Eau.

Un virage institutionnel : La gestion par bassin hydrographique

Pour répondre à une demande en eau de plus en plus concurrentielle et à la dégradation des écosystèmes, le Burkina Faso a opéré une transformation majeure entre 2007 et 2011 en créant **cinq Agences de l'Eau**. Contrairement à une gestion purement administrative, ces agences opèrent à l'échelle des **bassins hydrographiques**,

considérés comme le cadre le plus approprié pour la planification et la préservation de la ressource.

Des résultats tangibles pour les populations et l'environnement

Après plus de dix ans de mise en œuvre, l'impact de ces structures est manifeste sur plusieurs plans :

- **Financement durable** : La mise en place de la **Contribution Financière en matière d'Eau (CFE)**, une taxe parafiscale basée sur le principe « préleveur-payeur » et « pollueur-payeur », permet de financer de manière endogène la protection de la ressource.
- **Réduction des conflits** : La concertation entre l'État, les collectivités territoriales et les usagers au sein des Comités de Bassin a permis une **résolution pacifique des conflits d'usage**.
- **Accès aux services** : Les agences ont directement financé des infrastructures telles que des postes d'eau autonomes et la réhabilitation de barrages, améliorant ainsi la résilience des communautés.

Le Pôle Eau Dakar : Un levier pour l'hydrodiplomatie régionale

Cette capitalisation d'expériences s'inscrit pleinement dans la mission du **Pôle Eau Dakar (PED)**, rattaché au ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal. Le PED joue un rôle clé dans la promotion de l'**hydrodiplomatie** et de la coopération transfrontalière pour faire de l'eau un facteur de paix et de prospérité partagée dans la sous-région.

Les leçons à retenir pour le Sénégal et l'UEMOA

Le succès burkinabè souligne que l'opérationnalisation de la GIRE repose sur des piliers fondamentaux :

1. **Une volonté politique forte** et un engagement soutenu des autorités.
2. **Une démarche progressive** par des projets pilotes (comme l'agence du Nakanbé) avant un passage à l'échelle nationale.
3. **L'implication inclusive de tous les acteurs**, des usagers locaux aux partenaires techniques, pour garantir l'adhésion sociale.

Ce manuel constitue un outil précieux pour les décideurs sénégalais et régionaux, alors que l'Espace UEMOA affiche un taux moyen de mise en œuvre de la GIRE de 52 % en 2023, appelant à une accélération des efforts pour atteindre l'ODD 6 d'ici 2030.

Pour plus d'informations, consulter [le manuel des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA](#).

L'eau au cœur des tensions... et des solutions : enseignements du projet GIREL

Sur le terrain, quelles tensions ou synergies sont constatés entre les différents usages de l'eau et comment les communautés y font face ?

Depuis 2017, l'ONG GRET met en œuvre un projet de **recherche-action** visant à opérationnaliser la **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)** à l'échelle **territoriale**, en particulier dans la **zone des Niayes**, en partenariat avec la DGPPE.

L'objectif du projet GIREL est de mettre en avant la **gouvernance locale** et la **préservation des ressources en eau**, à travers la mise en place de **cadres de dialogue multi-acteurs** (plateformes locales de l'eau et comités communaux de l'eau) et la **co-construction de plans locaux de gestion intégrée** à l'échelle communale ou intercommunale.

La zone des Niayes est particulièrement confrontée à la **surexploitation des ressources en eau**. Les volumes prélevés dépassent nettement la **capacité de recharge des nappes** (sables du Quaternaire, Paléocène et Maestrichtien) et la **qualité de l'eau** est affectée par les activités industrielles, extractives et agricoles. Plusieurs **tensions locales** sont identifiées :

- **Accès à l'eau potable et qualité de l'eau** : Ces tensions portent principalement sur la qualité de l'eau et opposent les populations locales aux industriels, régulièrement mis en cause pour la surexploitation des ressources et la pollution des nappes phréatiques.
- **Tensions entre producteurs** : les petits producteurs, utilisant des forages à faible débit, se trouvent en concurrence avec les grands producteurs exploitant des forages à gros débit sur des périmètres maraîchers étendus.
- **Conflits liés à l'eau entre territoires** : 13 forages situés à Diender, destinés à soutenir l'alimentation en eau potable (AEP) de Dakar via le transfert d'eau, suscitent des revendications de la population locale en faveur d'une distribution plus équitable de l'eau.

- **Tensions foncières** : l'avancée du front urbain de Dakar dans la partie Sud des Niayes inquiète les communautés locales, qui voient leurs espaces autrefois dédiés à l'agriculture et au maraîchage morcelés ou reconvertis en zones de loisirs. De plus, l'arrivée des agro-business qui ont besoin de grands espaces ainsi que les espaces occupés par les miniers suscitent des conflits au niveau local.

Quels exemples concrets de prévention ou de gestion de conflits liés à l'eau ont été observés dans le projet et quels enseignements en tirer ?

Face au conflit autour des **forages de la SONES** destinés à alimenter la **région de Dakar**, un **dialogue territorial** a été initié entre les élus de Dakar, les utilisateurs de l'eau et les membres de la plateforme locale de l'eau afin d'échanger sur les **enjeux du transfert d'eau** et ses **impacts dans la commune de Diender**. Les **populations locales** ont exprimé leurs préoccupations concernant l'impact des forages sur la **nappe des sables du Quaternaire**, principalement utilisée par les **agriculteurs**. La DGPRE a rappelé l'absence de lien direct entre cette nappe et celle captée par les forages concernés, tout en affirmant que **l'eau est un bien public**. La diffusion d'une information fiable constitue un **levier clé de gestion des conflits**. Cette démarche a permis aux acteurs locaux et aux populations de faire évoluer leurs revendications, désormais centrées sur **l'équité territoriale pour l'accès à l'eau potable**.

Au niveau de la commune de **Mont-Rolland** (forage de **Palo Dial**), des **tensions liées au partage de l'eau** sont apparues : la quantité d'eau produite ne permettait pas de satisfaire les **besoins des maraîchers** et les **besoins domestiques**. Les acteurs communautaires (mairie, leaders religieux) ont été mobilisés pour une **médiation locale**, aboutissant à l'expérimentation de **quotas journaliers de consommation** pour les maraîchers, assortis de **sanctions en cas de non-respect**. Dans les communes de **Mont-Rolland** et **Diender**, le projet a instauré un partage de la ressource en eau, avec une répartition basée sur les usages et les volumes disponibles annuellement. Cependant, le **manque de données fiables** sur les **besoins en eau par type d'usage** demeure un obstacle majeur. Des **activités de collecte de données** ont été initiées avec les acteurs locaux. À Darou Khoudoss, des enquêtes de recensement ont permis d'identifier plus de **3 000 ouvrages hydrauliques non déclarés**, révélant un captage anarchique de la ressource.

De plus, Les plateformes locales de l'eau ont été équipées de **sondes piézométriques** et formées au suivi piézométrique, permettant des **relevés mensuels du niveau des nappes** et de la **qualité de l'eau** dans les puits et forages exploités par les agriculteurs. Des **activités de plaidoyer** ont également été menées, notamment sur **l'utilisation des pesticides**, qui affectent la qualité de la ressource. Des formations ont été dispensées aux acteurs locaux sur la **collecte**, **l'analyse** et **l'utilisation des données**, afin de renforcer leur **autonomie** et leur **capacité** à gérer la ressource en eau de manière durable.



Suivi citoyen de la ressource en eau dans la zone des Niayes

Une difficulté majeure réside dans la **mobilisation des agrobusiness et industriels miniers**, qui n'interviennent que sur convocation du **gouverneur** ou du **ministre**. Leur participation demeure indispensable pour le

dialogue et la **gestion des conflits**. La contrainte principale reste le **manque d'autorité** ou de **mandat** des **acteurs locaux** pour **arbitrer les conflits** et les **pratiques liées à l'eau**.

■ Pour plus d'informations, contacter [Oumar Dieng](#), géographe hydrologue spécialisé dans la gestion des ressources en eau.

Assainissement scolaire au Sénégal : de la construction à la gestion durable

Le 7 août 2025, le pS-Eau Sénégal, la Direction de l'Assainissement (DA) et le GRET ont réuni 45 acteurs sectoriels pour s'attaquer au défi de la pérennisation des toilettes à l'école.

L'enjeu : Garantir la durabilité

Si l'accès progresse (jusqu'à 96,8 % dans les lycées), la durabilité des ouvrages est compromise par un manque de planification et de ressources pour la maintenance. Le coût de fonctionnement annuel d'un édicule de trois cabines est pourtant estimé à **811 973 FCFA**.



Responsabilités et Financement

Bien que la gestion soit une compétence transférée aux **collectivités territoriales**, celles-ci disposent rarement de **budgets spécifiques** pour l'**entretien** des toilettes. Actuellement, les Comités de Gestion (CGE) et les parents d'élèves assurent l'essentiel des dépenses courantes.

Quatre leviers d'action prioritaires :

1. **Coordination** : Harmoniser les normes de construction entre les services de l'Éducation et de l'Assainissement.
2. **Inclusivité** : Intégrer systématiquement la gestion de l'hygiène menstruelle et l'accès des personnes à mobilité réduite dans les plans de construction des édicules scolaires.
3. **Financement** : Créer des lignes budgétaires communales dédiées et explorer le mécénat d'entreprise (RSE).
4. **Engagement** : Responsabiliser les élèves via des clubs ou brigades d'hygiène sans les exposer à des risques sanitaires.

La fonctionnalité durable des infrastructures est une condition *sine qua non* pour un environnement scolaire sain et inclusif.

Le Réseau poursuivra le travail de fond engagé lors de cet atelier et s'attellera, en 2026, à la rédaction d'une note visant à mettre en lumière **les différents modes de gestion des édicules scolaires**, afin de proposer un outil d'aide à la décision à destination des porteurs de projets mettant en œuvre des activités d'assainissement en milieu scolaire.

Pour plus d'informations, consulter [le compte-rendu de l'atelier d'échanges sur la gestion des ouvrages d'assainissement en milieu scolaire](#).

Renforcer la GIRE et les coopérations pour l'eau et l'assainissement dans le bassin du fleuve Sénégal

Territoire stratégique pour l'Afrique de l'Ouest, le bassin du fleuve Sénégal est au cœur de multiples enjeux liés à l'eau. Variabilité climatique accrue, alternance de sécheresses et d'inondations, dégradation des écosystèmes, pressions sur la ressource et accès encore inégal aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) constituent autant de défis majeurs. Ces problématiques sont d'autant plus complexes que le bassin est **transfrontalier**, impliquant une **coordination étroite** entre les acteurs et les territoires des **quatre pays concernés**. C'est dans ce contexte que s'inscrit le **Programme de promotion de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et des coopérations pour l'eau et l'assainissement dans le bassin du fleuve Sénégal – PGCEA-BFS 3**. Porté par le pS-Eau avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le programme vise à appuyer la mise en œuvre opérationnelle de la GIRE afin de favoriser une gestion concertée et durable de la ressource en eau, au service de l'amélioration de l'accès des populations à des services EAH de qualité.

PGCEA-BFS 3 ambitionne de **mobiliser** les acteurs de la **coopération décentralisée non gouvernementale française** et ceux du **bassin du fleuve Sénégal**, tout en renforçant les capacités locales et en diffusant des méthodologies concrètes pour la GIRE à l'échelle territoriale. Une attention particulière est portée au **rôle des collectivités territoriales**, acteurs clés de l'opérationnalisation de la GIRE.

Parmi les activités phares du programme figure l'organisation d'une **E-Conférence thématique** dédiée à la GIRE locale.



Conçue comme un espace d'échanges sur trois semaines, elle réunit collectivités, institutions, ONG et partenaires techniques autour de six sessions thématiques : **diagnostic de l'eau, gouvernance multi-acteurs, planification communale, suivi-évaluation, sensibilisation et mobilisation des financements**. Les échanges, nourris de retours d'expérience concrets, alimenteront la production d'une « **boîte à outils GIRE** », composée de notes méthodologiques à destination des collectivités du bassin. Cette boîte à outils sera présentée lors des prochains ateliers GIRE coorganisés par l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS), l'OMVS, le pS-Eau et le Réseau des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal (RMBFS) en novembre 2026. Cette prochaine rencontre s'inscrit dans la continuité des **ateliers GIRE** organisés depuis 2019, devenus des temps forts de mobilisation des élus, institutions et acteurs locaux du bassin fleuve Sénégal. Enfin, PGCEA-BFS 3 renforce les dynamiques de **partage d'expériences Sud-Sud**, notamment à travers l'animation par le pS-Eau d'un groupe **d'échange de pratiques** sur la GIRE entre la **Région Itasy** (Madagascar) et la **société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama** (SOGED). Ces échanges, complétés par une mission prévue à Madagascar en 2026, visent à enrichir les approches et à renforcer la résilience des territoires face aux défis liés à l'eau.

Développer les services d'eau et d'assainissement en intégrant une approche "Gestion et protection des ressources en eau"

Cette fiche de synthèse produite par le pS-Eau présente les enjeux autour de la question de **développer les services d'eau et d'assainissement, en intégrant une approche « gestion et protection des ressources en eau »**, ainsi que des recommandations et des ressources pour agir. Quelques recommandations clés :



- **Améliorer la connaissance** : Identifier précisément la ressource sollicitée (profondeur, capacité de recharge) et les pressions anthropiques sur l'ensemble du bassin versant.
- **Adopter des Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** : Protéger les zones de captage par des couvertures végétales ou utiliser des filtres plantés pour l'épuration.
- **Anticiper les coûts** : Intégrer la préservation de la ressource dans le modèle économique du service, car les mesures préventives sont toujours moins coûteuses que les traitements curatifs après pollution.
- **Favoriser la transversalité** : Soutenir la **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)** à l'échelle locale, par exemple via l'intercommunalité comme cela s'expérimente au Sénégal.

La gestion de l'hygiène menstruelle dans les projets EAH



Cette fiche de synthèse produite par le pS-Eau rappelle pourquoi il est important d'intégrer la **gestion de l'hygiène menstruelle dans les projets EAH** et propose des recommandations et des ressources. **Trois axes pour agir concrètement** :

1. **Infrastructures adaptées** : Prévoir des blocs **non-mixtes**, sécurisés (verrous), éclairés et dotés d'un point d'eau à l'intérieur pour garantir l'intimité.
2. **Gestion des déchets** : Installer des dispositifs discrets et hygiéniques pour l'élimination des protections.
3. **Information et sensibilisation** : Accompagner les ouvrages d'une éducation à la santé menstruelle pour les élèves, le corps enseignant et les leaders communautaires.

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur EAH au Sénégal. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions... N'hésitez pas à nous faire part de toute information susceptible d'intéresser les membres du réseau !